



Commune de Vérines

Vérines, le 17 mars 2026

CONSEIL MUNICIPAL

Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue,

Le Conseil Municipal se réunira :

**SAMEDI 21 MARS 2026
À 9 H**

Salle du Conseil - Mairie

Rue de la Verrerie

(Ordre du jour ci-après)

La séance est ouverte au public

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Line MÉODE

VIE INSTITUTIONNELLE

- 1. ÉLECTION DU MAIRE**
- 2. DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**
- 3. ÉLECTION DES ADJOINTS**
- 4. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL PAR LE MAIRE ÉLU**
- 5. DÉLIBÉRATION RELATIVE AUX DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR
LE CONSEIL MUNICIPAL**
- 6. DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE NATIONAL ACTION SOCIALE
(CNAS)**
- 7. DÉLIBÉRATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS
CONTRACTUELS REMPLACANTS**
- 8. ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE AUX SYNDICATS SIVU
D'ANGLIERS ET SDEER17 AUXQUELS ELLE ADHERE**

QUESTIONS DIVERSES